

La bonne pratique du testament : du conseil à la rédaction

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Notaires et clercs

Objectifs :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les difficultés pratiques récurrentes liées à l'élaboration du testament
- Maîtriser les conditions pratiques de formes et de capacité du testament
- Elaborer un testament « sur mesure » pour le client
- Déjouer les pièges rédactionnels

Contenu

I – Difficultés pratiques liées aux testaments

A. Lors de son élaboration

- Questions pratiques récurrentes de forme et de capacité
- Typologie des testaments : prohibition des testaments conjonctifs, testament-partage, testament-partage transgénérationnel, testament international)
- Objet limitatif du testament : legs, reconnaissance d'enfant, désignation d'un exécuteur testamentaire, bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie)

B. Lors de son application

- Les différentes formalités (délivrance de legs, envoi en possession)
- Les différents legs (particulier, à titre universel, universel)
- Les difficultés d'interprétation (sur la base d'exemples de testaments litigieux)

II – Conseils rédactionnels pour un testament « sur mesure »

A. Les legs aux concubins et partenaires pacsés en usufruit

B. Les clauses particulières

- Libéralités successives et en démembrement de propriété
- Clause d'administration des biens légués au mineur
- Clause pénale
- Précisions sur les donations entre vifs précédemment consenties

- Legs rapportables
C. Panorama jurisprudentiel

Nombre minimum et maximal de bénéficiaires :

Le nombre minimum de bénéficiaires, sauf dérogation spécifique, est de 12.

Le nombre maximal de bénéficiaires, sauf dérogation spécifique, est de 30.

Prérequis :

Bonne connaissance du droit des successions et des libéralités

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation